

Protéger Cabliers : Des récifs coralliens exceptionnels en Méditerranée

PROPOSITION POUR LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE ZONE DE PÊCHE À ACCÈS RÉGLEMENTÉ DANS LA MER D'ALBORAN

Juin 2021

L'importance écologique du récif de Cabliers

La Province des Monts de Coraux de Cabliers est située dans la partie sud de la Mer d'Alboran (GSA 3 et 4 – voir Figure 1). Elle comprend plusieurs monticules allongés en forme de crêtes principalement composés de coraux d'eau froide (*Cold-Water Corals* ou CWC en anglais). Ici, le mont sous-marin, qui consiste en un affleurement volcanique, s'étendant sur une largeur de 25 km avec une profondeur allant de 250 à 710 m et abrite un **des récifs CWC les plus importants - et le seul connu pour être en croissance - de l'ensemble du bassin méditerranéen.**



Figure 1. Localisation de la région de monts de coraux de Cabliers.

La zone est un exemple exceptionnel **d'oasis quasi-vierge en eau profonde**, si l'on tient compte des échantillons recueillis qui confirment sa richesse en coraux, à laquelle vient s'ajouter le fait que la zone de Cabliers n'a pratiquement pas été perturbée par l'activité humaine. Ses récifs sont principalement composés de coraux durs *Desmophyllum pertusum* (= *Lophelia pertusa*) et *Madrepora oculata* qui forment leur structure de base, ainsi que d'autres espèces menacées parmi lesquelles des agrégations denses de gorgones d'eaux profondes, de coraux noirs et d'éponges siliceuses. Différentes espèces commerciales sont présentes dans le système du récif, y compris la daurade rose (*Pagellus bogaraveo*), le congre européen (*Conger conger*), le merlan bleu (*Micromesistius poutassou*), la mostelle de fond (*Phycis blennoides*), la rascasse rouge (*Scorpaena scrofa*), la langouste rose (*Palinurus mauritanicus*), et le homard norvégien (*Nephrops norvegicus*). L'observation de capsules d'oeufs de petite roussette, d'oeufs de seiche, de juvéniles de Sébaste-chèvre et de bancs de daurade rose est un indice de l'importance du récif de Cabliers pour le cycle de vie des espèces.

Protection par la CGPM de l'Écosystème Marin Vulnérable

La protection des Écosystèmes Marins Vulnérables (EMV) est devenue l'une des priorités du travail de conservation réalisé au cours de ces dernières années par la CGPM. En 2018, un Protocole pour la protection des EMV a été adopté lors de la 42e Commission annuelle ([Annexe 17](#)), et en 2019 la CGPM a adopté la [Résolution GFCM/43/2019/6 pour l'établissement d'un ensemble de mesures visant la protection des écosystèmes marins vulnérables constitués par des communautés de cnidaires \(corail\) en Mer Méditerranée.](#)

Les caractéristiques uniques de la région des monts de Cabliers en font un candidat évident à la protection. Selon la CGPM, les monts sous-marins sont des formations susceptibles d'abriter des EMV; les habitats tels que les communautés de CWC et d'éponges siliceuses sont des indicateurs de la présence d'EMV; les coraux noirs

(*Antipatharia*) et coraux durs (*Scleractinia*) sont aussi des taxons indicateurs de la présence d'EMV. On retrouve tous ces indicateurs dans la zone de Cabliers, la plupart dans un état exceptionnel de conservation, et il est donc nécessaire de les protéger contre l'impact de la pêche. La Déclaration [MedFish4Ever](#), signée en 2017 et réaffirmée en 2019, a aussi pour objectif la protection adéquate des espèces vulnérables et des habitats sensibles, et elle exhorte les États riverains de la Méditerranée à coopérer pour que de nouvelles zones de pêche à accès réglementé (FRA) soient établies. Il n'existe actuellement dans la mer d'Alboran (zone GSA 1-4) aucune FRA, et en créer une pour protéger les récifs de Cabliers permettrait de combler une lacune importante dans la protection des EMV et des coraux, tout en soutenant potentiellement les pêcheries de la région.

Une province exceptionnelle de récifs

Les récifs quasi-vierges de CWC qui surmontent le Banc de Cabliers (cf. Figures 2 et 3) contrastent avec les petites colonies éparpillées et fragmentaires présentes sur les autres monts sous-marins environnants de la mer d'Alboran, tels que ceux à l'ouest et à l'est de Melilla autour du Cap de Tres Forcas. Les récifs vivants de CWC (c'est à dire les bioconstructions étendues et longévives aux manifestations géomorphiques complexes) sont très rares en mer Méditerranée. Lorsqu'elles apparaissent, leur état de conservation est normalement mauvais à cause des impacts de pêche et d'autres activités humaines. Le Banc de Cabliers est donc un exemple exceptionnel d'écosystèmes de récifs en bonne santé en mer Méditerranée.

En termes d'hydrodynamisme, la mer d'Alboran est une zone où les interactions entre les eaux atlantiques et méditerranéennes sont extrêmement importantes. Ces interactions contribuent à soutenir un système formé par deux gyres anticycloniques qui stimulent la formation de zones de remontée d'eau, en permettant l'apport de nutriments aux eaux moins profondes. Le banc de Cabliers est proche de la trajectoire du gyre oriental de la mer d'Alboran qui est extrêmement productif. Les vitesses verticales que ce gyre provoque jouent un rôle clef dans le transport de sédiments organiques vers les eaux profondes, en créant ainsi les conditions environnementales favorables pour le maintien et la croissance des récifs de CWC.

Une autre caractéristique exceptionnelle de cette zone est la densité des populations d'éponges siliceuses *Asconema setubalense* (voir Image 2), dont la présence a uniquement été signalée dans trois autres zones de la Méditerranée: les bancs volcaniques adjacents de Catifas, Chella et Avempace. Il s'agit d'une espèce d'une grande longévité qui atteint 95% de sa taille maximale à l'âge de 98 ans. À Cabliers, l'*A. setubalense* atteint une hauteur de plus de 50 cm.

Figure 2. Représentation schématique des assemblages mégabenthiques sur le sommet nord (A) et sud (B) de la Province des monts de coraux de Cabliers (Source : Corbera et al., 2019).

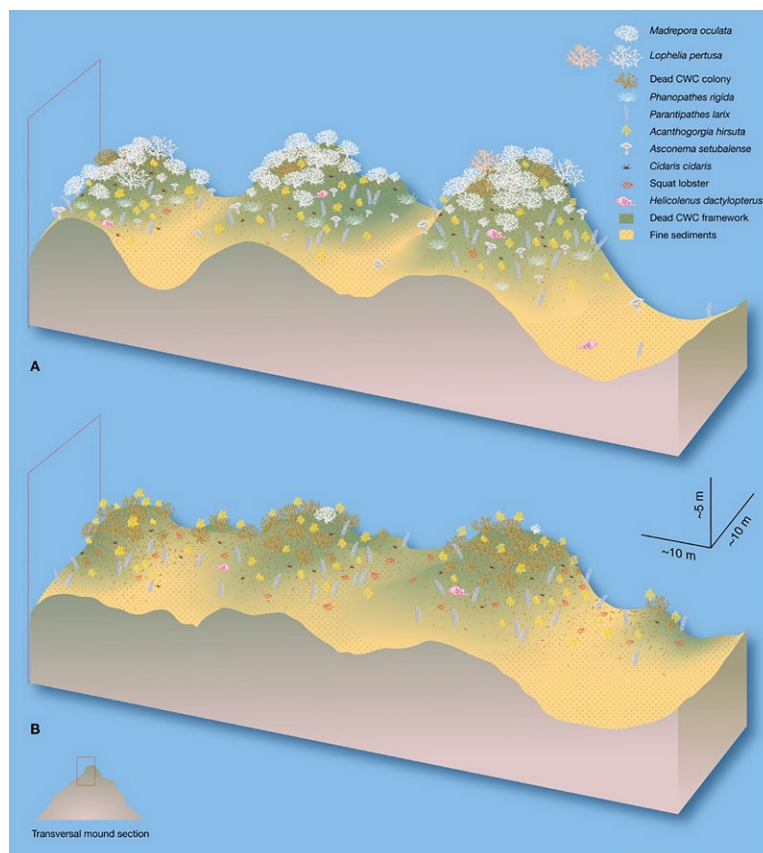


Figure 3. Récifs vivants de *Madrepora* et *Lophelia* sur le sommet nord du banc de coraux de Cabliers (Source : Images prises par la VST du projet de l'UE Eurofleets-2 IRIS Cruise).

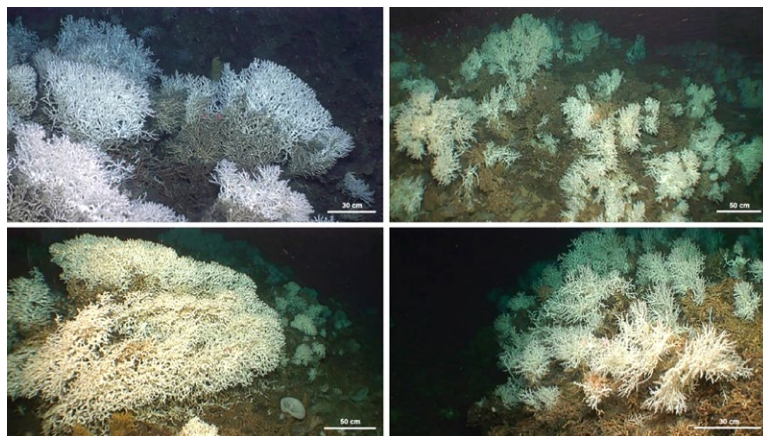


Image 1. Daurade rose (*Pagellus bogaraveo*), Banc de Cabliers.

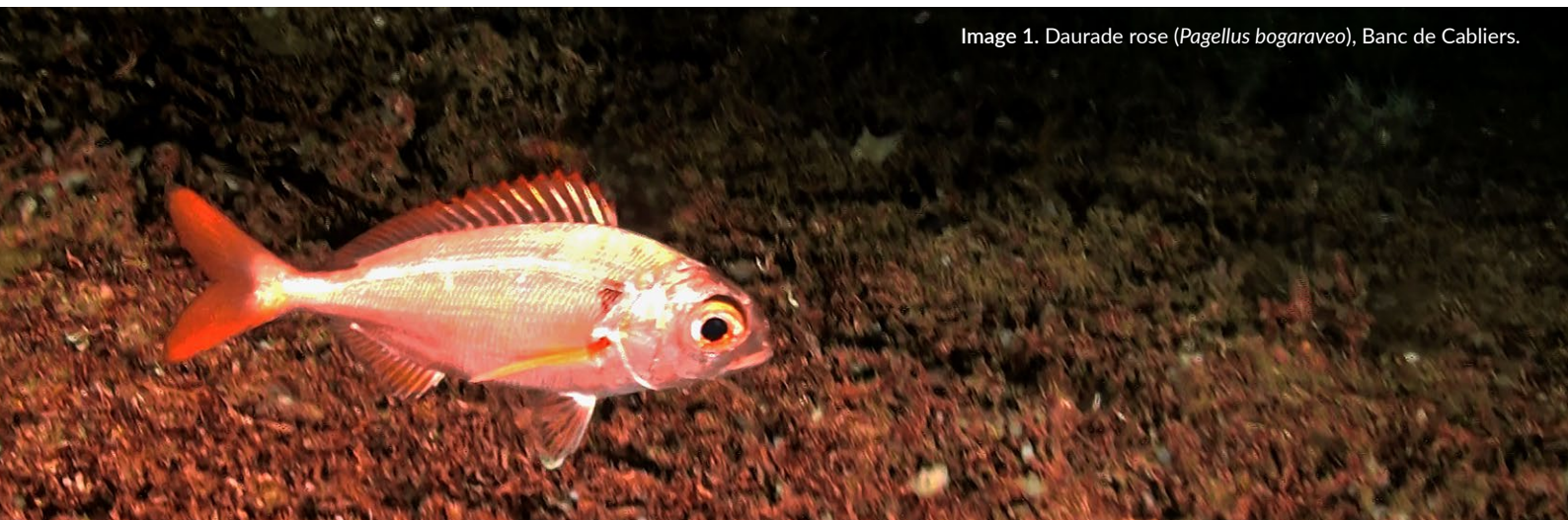


Figure 4. Espèces de coraux plus communes à Cabliers.

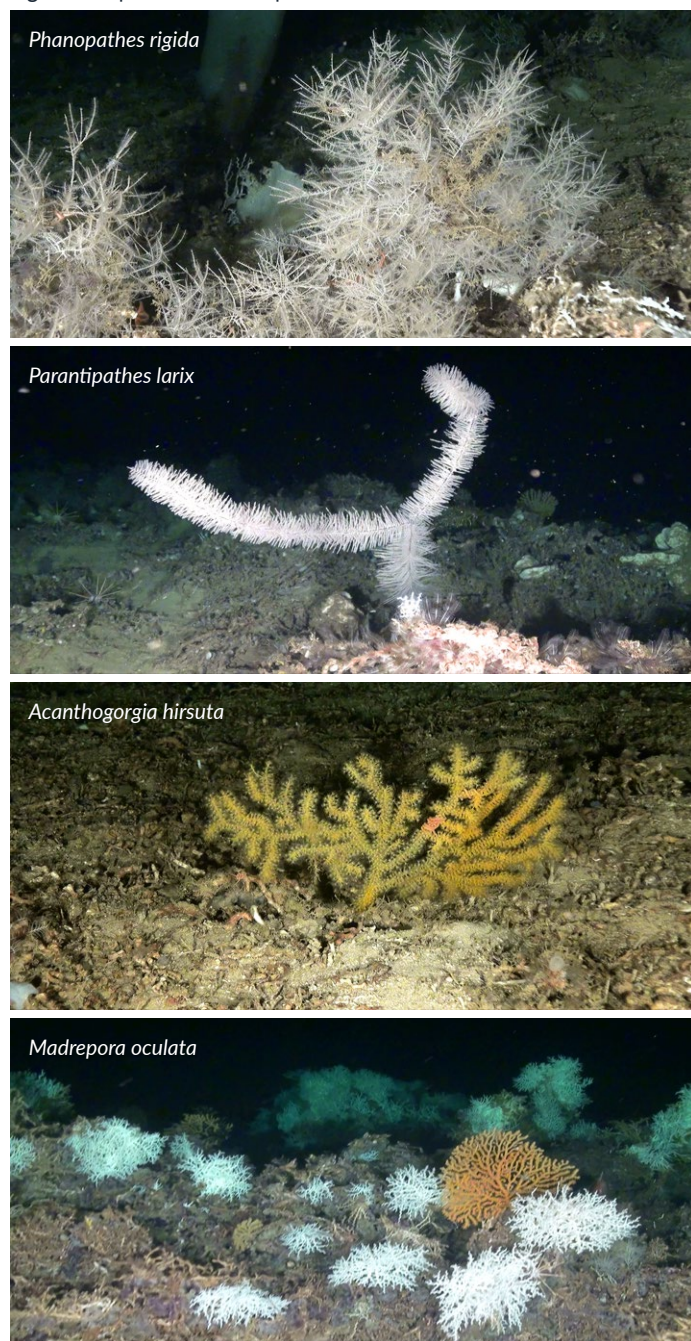
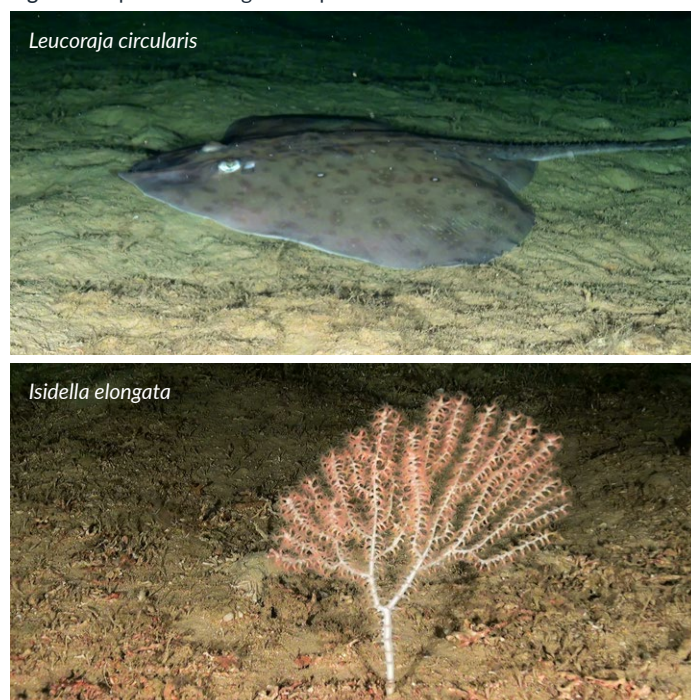


Figure 5. Espèces en danger critique dans la zone de Cabliers.



Un mont sous-marin abritant des espèces menacées et des indicateurs d'EMV de la CGPM

L'espèce la plus abondante sur la zone de Cabliers est le corail noir *Phanopathes rigida*, suivi par la gorgone *Acanthogorgia hirsuta* et le corail rocaillieux *Madrepora oculata*. Les colonies de *M. oculata* et de *D. pertusum* dans les récifs du nord sont exceptionnellement denses, jusqu'à deux fois plus que constaté sur d'autres assemblages de CWC Méditerranéens. Les colonies de *M. oculata* et *D. pertusum* des récifs du nord peuvent atteindre un diamètre de plus de 50 cm, et la proportion élevée de petites colonies de *M. oculata* repérées dans cette zone indique soit un taux de recrutement élevé, ou bien une fragmentation fréquente des grandes colonies en petites colonies. L'éponge siliceuse *Asconema setubalense* et le corail noir *Parantipathes larix* sont aussi fréquemment observés (voir Figure 4).

Cabliers est l'un des rares sites connus où la présence de deux de ses espèces les plus communes – le corail noir *P. rigida* et l'éponge siliceuse hexactinellide *A. setubalense* – est décelée en mer Méditerranée. *P. rigida*, qui est un corail remarquablement abondant et qui forme des agrégations denses dans cette zone, est à l'origine une espèce atlantique qui a été observée, pour la première fois en mer Méditerranée dans la Province des monts de Cabliers. Il en va de même pour l'*A. Setubalense* qui a aussi son origine dans l'Atlantique.

En tout, la Province des monts de Cabliers abrite 20 espèces présentes sur les listes internationales d'espèces menacées ou en danger, ou considérées comme prioritaires par la CGPM. Parmi les espèces menacées dont la présence dans la zone a été confirmée, se trouvent la raie des sables *Leucoraja circularis* et le corail bambou *Isidella elongata*, tous deux en danger critique selon la Liste rouge de l'UICN (voir Figure 5).

Toutes les espèces de corail mentionnées ci-dessus sont également sur la Liste des espèces en danger ou menacées du PNUE-PAM (Annexe II Protocole SPA/BD). En tant qu'indicateurs d'EMV de la CGPM, il s'agit d'espèces clés dont il faut tenir compte pour établir des restrictions spatiales et/ou temporelles de pêche dans le cadre de la Résolution CGPM/43/2019/6.



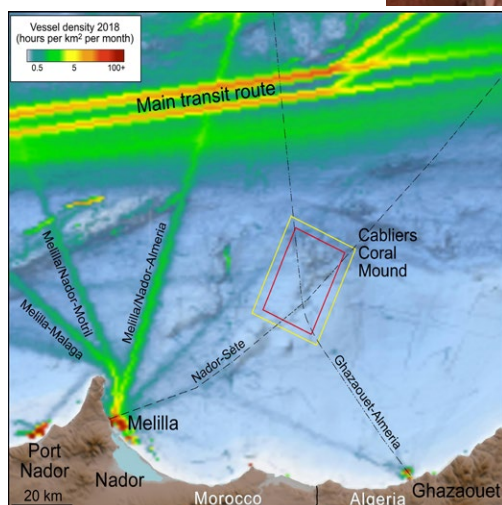
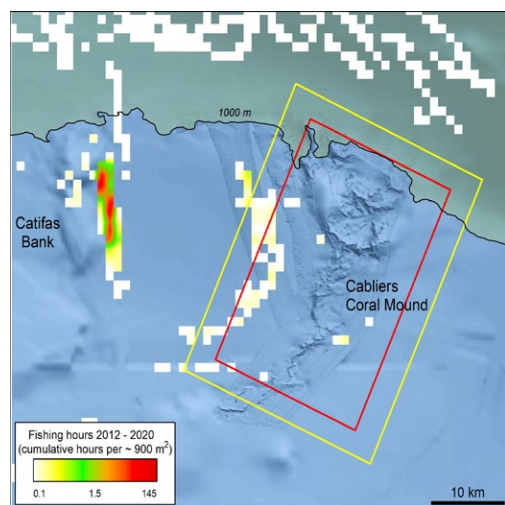
Image 2. Agrégation d'éponges siliceuses (*Asconema setubalense*), récif de Cabliers.

Une zone relativement intacte

Compte tenu des données publiques disponibles et de consultations réalisées auprès d'experts d'institutions académiques, le récif de Cabliers subit une pression de pêche très limitée. On constate un nombre très réduit de navires de pêche opérant dans cette zone, avec des niveaux d'activité annuelle de pêche très bas dans la FRA proposée. La plupart des activités de pêche sont réalisées par des chalutiers de fond.

Le banc de Cabliers est aussi relativement peu perturbé par d'autres activités humaines. Son isolement lui a permis jusqu'à présent de rester à l'abri des impacts directs des routes maritimes les plus importantes, des câbles sous-marins ou des gazoducs (voir Figure 6).

Figure 6. (A) Nombre total cumulé d'heures de pêche pendant la période 2012-2020 (tous engins de pêche considérés); et (B) Densité du trafic maritime dans le voisinage de la région des monts de coraux de Cabliers.



Les colonies de *Lophelia* et *Madrepora* dans la zone de Cabliers sont parmi les plus importantes observées en Méditerranée

Cabliers, future zone de pêche à accès réglementé (FRA)

Les FRA peuvent être des outils efficaces pour gérer les zones de pêche afin de réduire les interactions entre les activités de pêche et les écosystèmes marins sensibles, principalement les EMV.

Les données scientifiques indiquent que la création d'une zone de pêche à accès réglementé de la région des monts de coraux de Cabliers aiderait à la sauvegarde de l'intégrité des récifs de CWC, tout en contribuant à la durabilité des pêcheries dans cette zone. Par ailleurs, le fait de devenir une FRA aurait également une utilité scientifique en créant une zone de référence de grande valeur pour le suivi des écosystèmes d'eaux profondes et des EVM en Méditerranée. Sa création renforcerait aussi la coopération institutionnelle et scientifique entre les pays de la CGPM et la PNUE-PAM (Convention de Barcelone).

OCEANA Protégeons les Océans du Monde

BUREAU CENTRAL

📍 Madrid, Espagne

✉ europe@oceana.org

BUREAU UNION EUROPÉENNE

📍 Bruxelles, Belgique

✉ brussels@oceana.org

BUREAU ROYAUME-UNI

📍 Londres, Royaume-Uni

✉ oceanauk@oceana.org

BUREAU MER DU NORD ET PAYS BALTES

📍 Copenhague, Danemark

✉ copenhagen@oceana.org

